

Les heures de travail des couples

Dan Charrette

Parmi les tendances couramment admises concernant le marché du travail canadien figurent la progression du taux d'activité des femmes (les couples à deux soutiens constituant désormais la majorité des familles époux-épouse), la hausse du pourcentage de femmes qui travaillent à temps plein et l'augmentation de la durée hebdomadaire du travail pour plus de travailleurs. Chacune de ces tendances influe sur le nombre d'heures que les membres de la famille allouent au travail, mais, prises individuellement, ces tendances laissent à peine entrevoir leur effet sur la proportion du budget-temps des familles consacrée au travail.

Le présent article permet d'examiner l'effet d'ensemble de ces tendances en utilisant une mesure directe du nombre cumulé d'heures habituellement travaillées des couples comptant deux soutiens, et cela selon qu'ils aient ou non des enfants à la maison (voir *Source des données et définitions*). Les caractéristiques des couples qui font de nombreuses heures de travail sont-elles différentes de celles des autres couples à deux soutiens? Combien d'heures les maris et les femmes dans les couples comptant deux soutiens travaillent-ils en moyenne chaque semaine? Comment ce nombre varie-t-il selon l'âge des enfants?

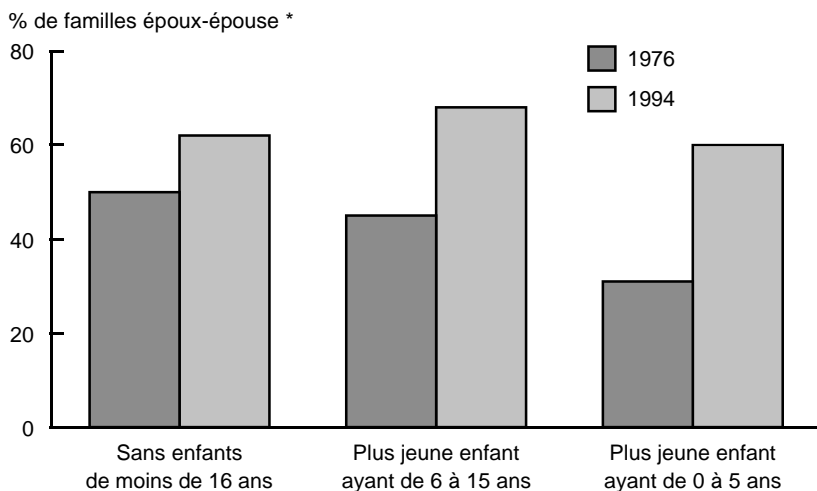
La plupart des couples comptent deux soutiens

En 1994, les familles dans lesquelles les deux conjoints avaient un

Dan Charrette était au service de la Division des enquêtes-ménages. On peut maintenant communiquer avec lui à notre bureau de Vancouver, C.-B. au (604) 666-7072.

Graphique A

Malgré la présence ou l'âge des enfants, les proportions de familles à deux soutiens ont nettement augmenté.



Source : Enquête sur la population active
* Avec au moins un soutien

emploi à l'extérieur du foyer étaient plus nombreuses que les familles dans lesquelles un seul conjoint avait un emploi : 3,3 millions et 1,9 million respectivement. Il y a moins de 20 ans, la majorité des familles époux-épouse n'avaient qu'un soutien, particulièrement celles qui comptaient des enfants d'âge préscolaire (de 5 ans ou moins). De fait, parmi les familles ayant au moins un enfant d'âge préscolaire en 1976, les familles à un soutien étaient plus de deux fois plus nombreuses que les familles à deux soutiens (graphique A).

En 1994, pour la majorité des couples où les deux conjoints travaillaient (plus des deux tiers), le nombre cumulé d'heures de travail se situait entre 60 et 89 par semaine. Douze pour cent des couples enregistraient un total de

moins de 60 heures de travail par semaine et une proportion légèrement plus importante (20 %), 90 heures ou plus (graphique B).

Quels couples travaillent autant d'heures?

Les 665 000 couples qui comptaient de nombreuses heures de travail (90 heures ou plus par semaine) avaient des caractéristiques assez distinctes des autres couples à deux soutiens (tableau 1). La présence d'une épouse instruite était plus fréquente chez les couples effectuant de nombreuses heures de travail¹. En 1994, 24 % des femmes dans les couples à deux soutiens qui travaillaient 90 heures ou plus par semaine avaient un diplôme universitaire. La proportion correspondante chez les femmes des couples comptant un plus petit

Source des données et définitions

Les chiffres du présent article sont des moyennes annuelles tirées de l'Enquête sur la population active (EPA), une enquête-échantillon menée chaque mois par Statistique Canada auprès de quelque 59 000 ménages. Les données de 1994 sont comparées à celles de 1976, soit la première année pour laquelle on dispose de données comparables.

L'EPA comporte des questions sur les heures hebdomadaires de travail (rémunérées ou non) que les gens font habituellement dans leur emploi principal et dans tout autre emploi. Dans cet article, les heures «habituelles» de travail – rémunérées ou non rémunérées – correspondent à l'ensemble des heures travaillées dans tous les emplois occupés par les travailleurs salariés, les travailleurs autonomes et les travailleurs familiaux non rémunérés. Ainsi, pour un répondant cumulant des emplois qui aurait travaillé 40 heures par semaine dans son emploi principal et 15 heures dans un autre emploi, les heures habituelles de travail seraient de 55 par semaine.

Les familles époux-épouse comprennent les unions de fait.

nombre cumulatif d'heures hebdomadaires de travail était moins élevée (environ 17 %).

Qu'elles aient ou non des enfants à la maison, un pourcentage relativement élevé de femmes étaient titulaires d'un diplôme universitaire parmi les couples qui effectuaient de nombreuses heures de travail. En effet, chez ces couples, la proportion de femmes qui détenaient un diplôme était de 24 % dans les familles sans enfants, de 23 % dans celles où le plus jeune enfant avait entre 6 et 15 ans et de 26 % dans celles où il y avait au moins un enfant d'âge préscolaire. Le plus grand nombre d'heures de travail peut témoigner d'un pourcentage plus élevé de diplômés universitaires parmi les professionnels² et les cadres. Les travailleurs qui ont des

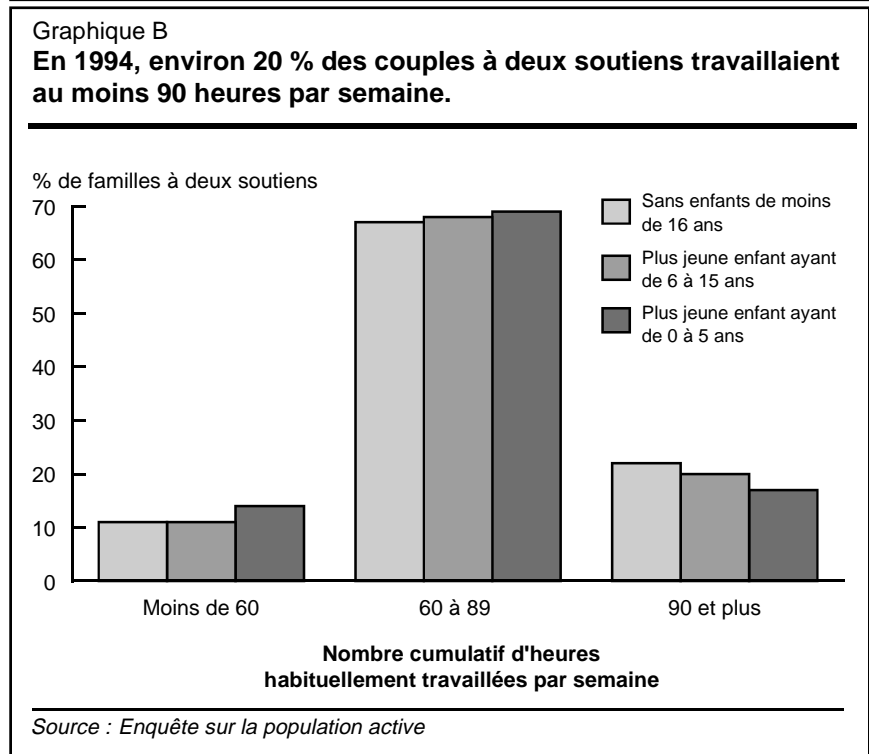


Tableau 1
Nombre cumulatif d'heures habituellement travaillées par semaine des couples à deux soutiens, 1994

	Nombre cumulatif d'heures habituellement travaillées par semaine			
	Total	Moins de 60	60 à 89	90 et plus
Ensemble des couples à deux soutiens (en milliers)	3 299	395	2 239	665
Femmes ayant un diplôme universitaire (%)	19	16	17	24
Sans enfants de moins de 16 ans (en milliers)	1 643	183	1 107	354
Femmes ayant un diplôme universitaire (%)	18	13	17	24
Plus jeune enfant ayant entre 6 et 15 ans (en milliers)	883	101	603	179
Femmes ayant un diplôme universitaire (%)	17	16	16	23
Plus jeune enfant ayant entre 0 et 5 ans (en milliers)	773	111	529	132
Femmes ayant un diplôme universitaire (%)	22	22	20	26

Source : Enquête sur la population active

responsabilités de gestion ou des fonctions techniques spécialisées sont souvent encouragés, voire obligés, à travailler de nombreuses heures (Sunter et Morissette, 1994).

Moyenne d'heures de travail par semaine

En 1994, le nombre cumulatif moyen d'heures hebdomadaires de travail chez les couples à deux

soutiens ne variait que très peu selon la présence et l'âge des enfants : 76,5 heures pour les couples ayant des enfants d'âge préscolaire, 78,5 heures pour les couples dont l'enfant le plus jeune était âgé de 6 à 15 ans et 79,2 heures pour les couples sans enfants de moins de 16 ans.

Ces écarts relativement faibles entre les heures hebdomadaires de travail des couples à deux soutiens sont entièrement attribuables aux heures de travail des femmes. Comme on peut s'y attendre, les femmes ayant des enfants faisaient moins d'heures de travail à l'extérieur chaque semaine que n'en faisaient les femmes sans enfants. Ces dernières effectuaient en moyenne 35,6 heures de travail par semaine. Parmi les mères dont le plus jeune enfant était âgé de 6 à 15 ans, le nombre moyen d'heures hebdomadaires de travail était de 33,6, tandis qu'il était de 32 chez celles qui avaient des enfants d'âge préscolaire. Ainsi, bien qu'ils n'aient guère plus d'influence sur le fait qu'une famille compte un ou deux soutiens, les enfants jouent toutefois un rôle dans la détermination du nombre d'heures de travail des femmes. Par opposition, la présence d'enfants et l'âge de ces derniers n'avaient pratiquement pas d'effet sur la durée moyenne de la semaine de travail des maris dans les familles comptant deux soutiens : elle se situait dans tous les cas entre 44 et 45 heures.

Étendue des heures travaillées

La différence qu'entraîne la présence d'enfants sur le régime de travail des conjoints dans les couples comptant deux soutiens est encore plus évidente lorsque l'on examine la répartition des maris et des femmes selon le nombre habituel d'heures de travail. En 1994, environ le quart des maris dans les couples à deux soutiens travaillaient habituellement 50 heures

ou plus par semaine, qu'ils aient ou non des enfants à la maison. Très peu de maris dans les couples comptant deux soutiens travaillaient à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) : 5 % des maris sans enfants et 3 % des maris avec enfants.

En revanche, chez les femmes, le travail à temps partiel semblait lié à la présence d'enfants (Marshall, 1994). Le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel dans les couples comptant deux soutiens était de 21 % pour celles sans enfants à la maison, contre 30 % pour celles qui en avaient.

La présence d'enfants n'avait pas autant d'effet sur les heures travaillées par les femmes ayant les horaires les plus longs : 9 % des femmes sans enfants travaillaient 50 heures ou plus par semaine, comparativement à 6 % de celles qui avaient des enfants.

Dans une certaine mesure, la semaine de travail d'une femme s'apparente toutefois à celle de son mari, et plus particulièrement si ce dernier fait de nombreuses heures. En 1994, on comptait 406 000 couples à deux soutiens sans enfants où le mari travaillait habituellement 50 heures ou plus par semaine (tableau 2). Dans 23 % de ces couples, les femmes avaient également une semaine de travail de 50 heures ou plus. Il en était de même pour les femmes des couples à deux soutiens qui avaient des enfants, bien que la proportion ait toutefois été moins élevée. Parmi les 430 000 familles à deux soutiens où il y avait des enfants et où le mari travaillait 50 heures ou plus par semaine, 15 % des femmes de ces couples en faisaient autant.

Résumé

Les 20 dernières années ont été marquées par un net recul du nom-

Tableau 2
Heures habituelles hebdomadaires de travail des conjoints des couples à deux soutiens, 1994

	Heures habituelles hebdomadaires de travail du mari					
	Total	1 à 29	30 à 39	40	41 à 49	50 et plus
Couples sans enfants de moins de 16 ans (en milliers)	1 643	87	274	711	165	406
	%					
Heures habituelles hebdomadaires de travail de la femme	100	100	100	100	100	100
1 à 29	21	37	19	20	22	21
30 à 39	35	31	55	34	36	25
40	29	22	18	38	23	24
41 à 49	6	--	4	3	13	8
50 et plus	9	5	4	4	7	23
Couples dont le plus jeune enfant a moins de 16 ans (en milliers)	1 656	45	259	744	179	430
	%					
Heures habituelles hebdomadaires de travail de la femme	100	100	100	100	100	100
1 à 29	30	36	28	29	30	33
30 à 39	35	35	51	34	34	26
40	25	20	15	31	22	20
41 à 49	4	--	2	3	9	6
50 et plus	6	--	3	3	5	15

Source : Enquête sur la population active

bre de familles dans lesquelles un seul conjoint occupe un emploi à l'extérieur du foyer (traditionnellement le mari) et où la femme reste à la maison pour s'occuper des enfants et tenir maison. En 1994, les familles comptant deux soutiens étaient beaucoup plus nombreuses que les familles n'ayant qu'un soutien. L'effet de la présence et de l'âge des enfants sur le nombre de soutiens dans la famille a diminué, quoique ces deux facteurs continuent d'influer sur la durée de la semaine de travail des femmes dans les couples comptant deux soutiens. Ces femmes ont habituellement un régime de travail (le plus souvent à temps partiel) qui leur permet de concilier leurs obligations professionnelles et familiales. Quoi qu'il en soit, les deux conjoints d'un nombre non négligeable de familles avec ou sans enfants travaillent de nombreuses heures, et ce plus particulièrement s'ils ont un niveau d'instruction élevé. □

■ Notes

1 Le taux d'activité des femmes sur le marché du travail augmente avec le niveau d'instruction. Par exemple, en 1994, on observait un taux d'activité de 34 % chez les femmes n'ayant pas terminé leurs études secondaires. Celles qui détenaient un diplôme d'études secondaires avaient un taux d'activité de 63 %, tandis que les détentrices d'un diplôme universitaire avaient un taux de 81 %.

2 La catégorie des professionnels comprend les postes en sciences naturelles, génie et mathématiques, sciences sociales, religion, enseignement, médecine et soins de santé ainsi que les postes des domaines artistique, littéraire et récréatif.

■ Documents consultés

BASSET, P. «Baisse récente des taux d'activité des femmes» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 6 n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1994, p. 39-42.

COHEN, G.L. «Le cumul d'emplois à la hausse» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 38-46.

---. «Le temps supplémentaire rémunéré» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 5, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1993, p. 12-18.

---. «Les "bourreaux" de travail» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 4, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1992, p. 8-15.

MARSHALL, K. «Concilier le travail et la famille» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 1, Statistique Canada, Ottawa, Printemps 1994, p. 31-36.

POLD, H. «Famille et cumul d'emplois» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 7, n° 2, Statistique Canada, Ottawa, Été 1995, p. 8-9.

SUNTER, D. et MORISSETTE, R. «Les heures consacrées au travail» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 6, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Automne 1994, p. 10-16.

WEBBER, M. «Le cumul d'emplois» dans *L'emploi et le revenu en perspective*, 75-001F au catalogue, vol. 1, n° 3, Statistique Canada, Ottawa, Hiver 1989, p. 23-33.